



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA GRASSE

# UNE CEREMONIE D'INSTALLATION AU GOÛT AMER

**Fo Justice** a fait le choix délibéré et assumé de décliner l'invitation à la cérémonie d'installation du chef d'établissement, qui s'est tenue mardi 2 mai 2023.

Si l'absence de notre **organisation syndicale, majoritaire et seule représentative sur cet établissement**, n'a pas ébranlé la séance, elle entache toutefois cet événement à la symbolique forte. Elle est l'expression d'un malaise bien réel entre les Personnels que NOUS représentons, et la gestion managériale de la cheffe d'établissement, aux antipodes des politiques menées par les précédentes directions.

## POUR FO JUSTICE LE DÉMANTÈLEMENT A COMMENCÉ ET LE MÉPRIS DU DIALOGUE SOCIAL EN EST UNE ÉTAPE !

**Fo Justice** rappelle que les échanges avec les O.S ne doivent pas se limiter à de rares entrevues furtives dans les bureaux de la Direction, mais doivent bien se tenir de manière formelle et réglementaire par la mise en place de Comités Sociaux d'Administration.

Les CSA ont vocation à être des moments d'échanges constructifs avec les représentants du personnel, ils deviennent incontournables lorsqu'il s'agit notamment de décisions venant impacter le fonctionnement de la détention :

- Pour exemple, l'ouverture récente du pôle d'activités (dont **FO justice** dénonçait la précipitation) a eu une incidence directe sur le poste « buanderie » **officieusement** doublé d'une polyvalence « Télévision ».

L'agent affecté, ou plutôt « jeté », à ses nouvelles fonctions s'est retrouvé sans aucune formation préliminaire, l'obligeant à s'en remettre aux dires et à l'expérience des détenus placés sous son autorité. **C'est le comble du grotesque !**

**Une fiche de poste aurait bien été salubre, mais elle n'a pas été élaborée malgré l'opacité des tâches !  
Cela dit en passant, d'autres fiches de poste et chartes des temps sont en attente de validation...  
depuis le CTS du 8 novembre 2022 !**

**UNE ANTICIPATION**, pourtant si évidente, aurait permis au collègue de démarrer en doublure dans de bonnes conditions.

Tout aussi aberrant, l'agent affecté au poste de vauquemestre le 15 mai ne bénéficiera pas des conseils éclairés du titulaire du poste, lequel a été récemment promu au grade de 1<sup>er</sup> surveillant.

Force est de constater que les CSA ne constituent pas une priorité pour notre direction, bien plus attentive aux cérémonies protocolaires et à un prochain conseil d'évaluation qu'aux difficultés chroniques rencontrées par le personnel.

Les notes de service refont surface, rappelant un peu plus au devoir d'exigence, au professionnalisme, au risque de se faire réprimander sévèrement en cas de manquement.

Une brutalité managériale encore observée très récemment lors d'un recadrage post-intervention ou lors d'une quête à la vérité sur un fâcheux épisode post-digestif.

Est-il utile de rappeler que l'établissement souffre d'une carence en effectif de personnels ? Ce qui génère des rappels au service et intensifie les rythmes de travail.

Les organismes sont fatigués et en ces temps difficiles, **la bienveillance, la tolérance et la reconnaissance** sont des valeurs très attendues par les personnels.

## MAIS NE VOUS MÉPRENEZ PAS... LA COUPE EST PLEINE ET L'EXPLOSION IMMINENTE !

**Fo Justice** félicite le personnel pour son abnégation au travail dans ces conditions particulièrement défavorables.

**Fo Justice** se tient aux côtés du personnel pour lui assurer son soutien et un accompagnement sans faille.

